



Mesdames, Messieurs les Conseillers
communaux

**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@
1082berchem.irisnet.be

Réf. 055 /2014

Objet : Conseil communal du 23-01-2014 – Interpellation de Madame Valérie LAMBOT, Conseillère communale, concernant la lutte contre la pauvreté à Berchem-Sainte-Agathe.

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Par la présente, veuillez trouver la réponse à la question de Madame Lambot, Conseillère communale, concernant la lutte contre la pauvreté à Berchem-Sainte-Agathe.

En matière de solidarité, de responsabilité et d'action sociale, le CPAS constitue le principal acteur sur la Commune. La déclaration de politique générale du CPAS 2013-2018, présentée au conseil du CPAS du mois de décembre 2013 vise notamment la lutte contre la pauvreté en lui donnant des réponses et des solutions durables.

En matière de logement, un service dédié à l'aide et l'orientation des personnes en attente pressante de logements a été créé spécifiquement pour répondre à ce besoin (aide à l'introduction de dossier auprès des sociétés de logements sociaux, signature de bail, médiation de première ligne entre propriétaire et locataire, lutte contre les situations locatives indécentes et prise d'initiatives pour faire face à des situations d'urgence de manière autonome et efficace, ...).

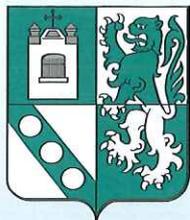
En matière de précarité énergétique, une cellule énergie a également été créée à cet effet. Une personne spécialisée dans cette matière conseille le demandeur et le guide dans ses démarches : explication et analyse de la facture d'énergie, choix d'un fournisseur, gestion des dettes, audit énergétique des logements, octroi d'un "kit énergie", aide financière pour le chauffage, ...

Des actions de sensibilisation, de formation et d'information sont aussi menées **en matière de médiation de dettes**

Notons également qu'une cellule d'accueil jeune est également en cours de réflexion et sera installée sous peu.

Concernant les associations œuvrant à la lutte contre l'isolement et la pauvreté, le CPAS poursuit sa politique d'accompagnement et de collaboration avec la Coordination sociale de Berchem et l'ensemble des associations qui la composent pour échanger sur les activités organisées par leur service, discuter des problématiques rencontrées sur la commune et des pistes pour améliorer le service rendu au public.

Le CPAS est ouvert et prêt à soutenir toutes propositions d'opérateurs sur la Commune. Des collaborations ont déjà été menées avec la Cohésion sociale située sur Hunderenveld.



**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@1082berchem.irisnet.be

Réf. 055 /2014

D'autres collaborations sont en cours de réflexion avec des opérateurs du champ medico-social (Maison Médicale, Valida, Coordination Médicale Locale et Réseau Psy 107 (Plateforme Hermes)).

Concernant les conditions de vie décentes des Berchemois, l'épicerie sociale, montée en étroite collaboration avec la Coordination sociale, est un des outils de lutte contre la pauvreté.

Les produits de l'épicerie sociale sont accessibles aux personnes les plus démunies de la commune moyennant une faible participation financière (les aliments, produits d'hygiène et d'entretien sont de 40 à 90% moins cher que dans les supermarchés classiques).

L'épicerie sociale est aussi un lieu d'accueil, d'écoute et d'échange d'informations qui favorise le lien social. Diverses activités sont proposées en partenariat avec la cellule Agenda 21 du CPAS, le référent culturel, et les associations locales (atelier culinaire, atelier de gestion budgétaire, atelier de diététique).

L'épicerie sociale permet de plus la mise au travail de personnes engagées dans le cadre de l'art. 60§7. Actuellement, 65 articles 60 sont mis au travail, ce qui contribue également à la lutte contre la pauvreté.

Concernant les mesures concrètes pour aider les couples avec enfants, notamment en matière d'aide aux personnes en recherche d'emploi ou en formation, la Halte-Garderie est effectivement dans le programme de politique générale pour cette législature mais au vu de la croissance démographique, la priorité est à la création d'une crèche en partenariat avec l'asbl Courte Echelle, un projet mixte ouvert aux enfants handicapés. Ce projet mettra aussi des places à disposition d'usagers du CPAS pour leur permettre de trouver ou de chercher un emploi. Un autre projet de crèche communale via le plan Cigogne 3 est également en cours de réflexion.

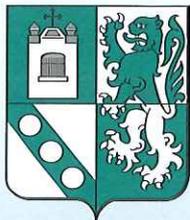
D'autres mesures sont également à l'étude, notamment des synergies entre le CPAS, l'échevin de l'emploi, les ALE et les dispositifs des titres-services dans le cadre d'une convention avec Actiris.

En termes de formation, le CPAS de BSA reste, avec 3 autres CPAS de la Région Bruxelles, dans le programme du Fonds Social Européen permettant chaque année la formation de quelques 15 personnes dans les métiers de l'aide à domicile et dans les métiers de la restauration.

Concernant le soutien aux habitants d'un logement social, il y a sur Berchem-Sainte-Agathe, 650 locataires de logements sociaux dont 99% dépendent de la Cité Moderne. Des ponts ont déjà été lancés en vue de créer des synergies pour mettre en commun les allocations mazout. Nous regrettons que la cellule logement ait dû faire face à plusieurs reprises à des expulsions commandées par la Cité Moderne.

Notons que le projet de Cohésion Sociale, présent dans les bâtiments Hunderenveld, a pour vocation le soutien aux locataires sociaux dont la Commune est un partenaire attentif.

Concernant l'état des immeubles de logement social, la commune a aidé dans la rénovation des abords de la cité Hunderenveld (accord beliris), à la constitution du dossier caméra de surveillance dans le cadre du projet 'sécurisation des abords de logements sociaux' et dans le rappel des échéances quant au permis pour la rénovation des logements situés rue du Grand-air, avec des retours mitigés des gestionnaires de la SCRL. Force est de constater que 80 logements restent vides, dont 16 depuis plus de 10 ans.



Berchem-Sainte-Agathe

**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@1082berchem.irisnet.be

Réf. 055 /2014

Le CPAS met également tout en œuvre pour favoriser la constitution ou la collaboration avec une agence immobilière sociale.

En matière de logements d'urgence, l'achat du Café de la paix permettra d'aménager des logements d'urgence pour répondre aux demandes de ce type.

Concernant les mesures en matière de lutte contre le taux de chômage, l'antenne Actiris présente sur la Commune offre un accompagnement personnalisé pour l'aide à la recherche d'un emploi.

En complément, le service d'Insertion Socio professionnel (ISP) du CPAS offre également à ses bénéficiaires un accompagnement individuel à la recherche d'un emploi et de formations. Les personnes sans emploi ont la possibilité de se faire engager dans le cadre de l'art. 60§7* par le CPAS.

Le CPAS poursuit également sa politique d'encadrement et de formation via les moyens du Fond Social Européen.

Le CPAS recherche également des moyens pour permettre la mise en place d'une entreprise d'économie sociale et encourage toutes les initiatives locales visant à accueillir et à former des personnes dont l'accès à l'emploi reste précaire en raison de leur niveau de formation.

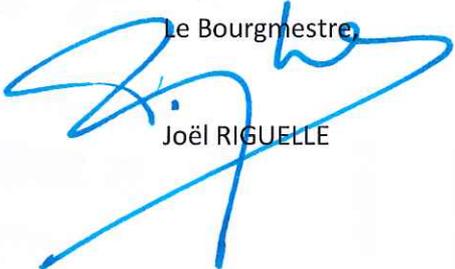
Concernant les mesures concrètes à mettre en œuvre pour pourvoir aux besoins de notre population qui se diversifie, notamment en termes d'origine, chaque Berchemois fait l'objet de la même attention.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
Le Secrétaire communal,


Philippe ROSSIGNOL

Le Bourgmestre,


Joël RIGUELLE